



**RETURN RESPONSES TO:
RETOURNER LES RÉPONSES À:**

PWGSC/ TPSGC
Place Bonaventure
800 de la Gauchetière Oues
7^e étage/ 7th Floor
Montreal, Quebec,
Canada
H5A 1L6

**REQUEST FOR PROPOSAL
(RFP)**

**DEMANDE DE
PROPOSITIONS (DDP)**

Comments – Commentaires

**Vendor / Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur / de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Space Programs Directorate /
Direction des programmes spatiaux
6767 route de l'Aéroport
Longueuil, Quebec, Canada
J3Y 8Y9



Titre – Sujet Replacement of Mobile Servicing System Cameras on the International Space Station (ISS) Remplacement des caméras du Système d'entretien mobile de la station spatiale internationale (SSI)	
Solicitation No. - N° de l'invitation 9F052-13-0905	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client 9F052-13-0905	Date 12-01-2015
GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG	
File No. - N° de dossier 9F052-13-0905	CCC No./N° CCC - FMS No/N° VME N/A
Solicitation Closes - L'invitation prend fin :	
at - à 2:00 pm On - le 30 janvier 2015	Time Zone Fuseau horaire Heure normale de l'est (HNE)
F.O.B - F.A.B.	
Plant-Usine : <input type="checkbox"/>	Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre : <input type="checkbox"/>
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Jessie Jutras	Buyer Id - Id de l'acheteur -
Telephone No. - N° de téléphone 450-926-6670	FAX No. - N° de FAX N/A
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Canadian Space Agency 6767 route de l'Aéroport Longueuil, Quebec, Canada J3Y 8Y9	

Instructions : See Herein
Instructions : Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor / Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur / de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - No de l'invitation
9F052-13-0905
Client Ref. No. - No de réf. Du client
9F052-13-0905

Amd. No - No de la modif.
005
File No. - No du dossier
9F052-13-0905

Buyer ID - Id de l'acheteur
-
CCC No./No CCC - FMS No/No VME
-

Vous trouverez ci-joint une question reçue ainsi que la réponse à cette question.

Q27: Nous demandons des clarifications sur l'ordre de priorité des requis suivants concernant pièces EEE qui semblent se contredire.

- 1) PAR 0700 mentionne:
 - a. "EEE parts system shall be developed and implemented in accordance with SSP 30312 and SPAR-SS-SG-0536 Parts Requirements for MSS Program."
- 2) PAR 0750 mentionne:
 - a. "The order of precedence for the selection of alternative parts for NSPAR approval shall be as follows:
 - a) Class V, Q, S, JAN S, ECSS Level B or Established Reliability
 - b) Parts which have been identified by existing specifications as being "Equivalent to Item a" high reliability parts, MIL-STD-883 Section 1.2.1
 - c) Lower grade parts procured to an existing specification and upgraded by screening tests shown in the closest military specification or Item a.
The GSFC EEE-INST-002 guidelines and controls for the nearest equivalent standard part may be used to develop the part screening and qualification flow."

Ceci est en contradiction avec PAR 0700 et aussi PAR 0790 qui mentionne ce qui suit: "Qualification test procedures and reports shall be developed and submitted in accordance with SSP 30312 or SPAR-SS-SG-0536."

- 3) PAR 1150 mentionne:
 - a. "All EEE parts shall be used in accordance with the derating guidelines of the EEE Parts Selection, Screening, Qualifications and Derating GSFC EEE-INST-002."

Ceci est en contradiction avec PAR 0700 et PAR790

Les questions sont les suivantes:

- 1) Veuillez svp définir l'ordre de préséance entre les exigences du SPAR-SS-SG-0536, SSP 30312 et GSFC EEE-INST-002, qui s'applique aux domaines de préoccupation suivants :
 - a. SVP confirmer que PAR700 est le requis dominant pour l'approvisionnement de toutes les pièces EEE. PAR0700 nécessite qu'un contrôle supplémentaire soit effectué sur toutes les pièces, y compris la classe V.
 - b. SVP confirmer que GSFC EEE-INST-002 s'applique uniquement lorsque SSP 30312 et SPAR-SS-SG-0536 ne sont pas applicables au type de pièces achetées.
 - c. Lorsqu'il y a un conflit entre SSP 30312 et SPAR 30312-SS-SG-0536, quel document a préséance?

Solicitation No. - No de l'invitation
9F052-13-0905
Client Ref. No. - No de réf. Du client
9F052-13-0905

Amd. No - No de la modif.
005
File No. - No du dossier
9F052-13-0905

Buyer ID - Id de l'acheteur
-
CCC No./No CCC - FMS No/No VME
-

A27: Ordre de préséance:

- 1) SSP 30312**
- 2) INST-002**
- 3) SPAR-SS-SG-0536**

Voici l'explication détaillée:

- 1) Le PAR700 est principalement destiné à être une exigence de système / de processus pour déterminer comment les ingénieurs électriques sélectionneront les pièces et comment le système d'acquisition spécifie les exigences de tri de performance / fonctionnalité / qualité des pièces EEE.
- 2) Le PAR750 est une exigence pour la sélection de pièces alternatives (pièces non-standards) et il donne les options de sélection privilégiées et l'ordre de priorité de ces options. Les pièces sélectionnées à partir de ces options seraient sujettes aux mêmes processus et auraient besoin de répondre aux exigences de qualification et de dépistage spécifiées dans le PAR 700 et doivent être qualifiées à ces exigences.
- 3) Le PAR 790 est une exigence régissant les tests de qualification requis et le format de la soumission (similaire aux exigences DID) pour les procédures de tests de qualifications et pour les rapports pour les tests réalisés pour la sélection des pièces.
- 4) Le PAR 1150 régit l'application des pièces et détermine le niveau de déclassement ainsi que la pire des opérations permise.

En résumé et pour traiter l'ordre de préséance

- SSP 30312 a préséance sur SPAR-SS-SG-0536. Ces documents sont principalement les exigences de sélection, la documentation et les requis du processus d'approvisionnement.
- Pour confirmer, INST-002 établit les exigences en matière de qualification et de dépistage pour les pièces qui ne sont pas abordées dans SSP 30312, qui ne sont pas sur les listes de pièces approuvées et qui ne sont pas considérées comme des pièces standard. Une fois que la pièce a rencontré et passé la qualification et les exigences de dépistage de niveau INST-002 2, elle sera considérée comme approuvée et standard. Dans un conflit direct entre les exigences du SSP 30312 et du INST-002, SSP 30312 a préséance sur INST-002.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.